54me Année — Nouvelle série — No 208 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 5 francs SAMEDI 7 JANVIER 1950.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an : 200 francs
C. C. P. M.-PASCAL-LIEUTIER
156-36 Marseille

Administration-Rédaction : Télé. 1.48
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 20 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Légion d'Honneur posthume à un méritant des deux guerres...

Guillaume BUÈS

le bon français

C'est une tristesse de plus !... Les soudaines et brusques secousses et les chocs douloureux de la vie participent peut-être davantage à cette loi inexorable et dure et qui accentue à la fois leur rapidité comme ils en viennent en effacer peu à peu cette marque profonde du souvenir.

Et c'est pourquoi je voudrais ajouter quelques traits à cette figure bas-alpine et sisteronnaise que je n'ai fait qu'esquisser aux semaines dernières de Novembre. Et je voudrais vous parler de Me Buès, le bon français !

. . . . . .

Il faut la donner à celui qui vient de mourir en brave, la Croix du brave au ruban rouge !

La Croix d'Honneur aux teintes vives, à la couleur presque sacrée, n'est-elle point le symbole éternel du sang répandu pour les causes justes, et du sang versé pour ce qui est noble, pur et beau, et du sang qui a coulé à flots, de toutes les blessures mortelles. Vox Populi Vox Dei ! Le sentiment populaire doit toujours être écouté, car c'est une voix qui ne trompe pas.

Me sera-t-il permis de formuler ici publiquement, une requête et qui n'est que le vœu unanime de toute notre population bas-alpine d'un département qui, hier encore, était un de nos départements frontières.

Puis-je me faire l'interprète de la majeure partie de nos compatriotes et qui, au moyen de cette pétition, toute morale et qui pourrait recueillir des milliers de signatures, car je n'en suis que le très obscur et très modeste promoteur, demandent au Gouvernement de décerner à Guillaume Buès, et à titre posthume, la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur et comme une récompense tardive et cependant bien dûe de tout ce que cet homme de franchise et de droiture, d'abnégation et de courage, sut accomplir pour nous tous, dans ces journées lugubres du bombardement. Et même on l'ignore un peu trop dans les journées des Otages, et qui le précédèrent de si peu. Cette haute distinction réservée aux serviteurs de la Patrie, vient de marquer dernièrement, et de la même façon, l'héroïque conduite du Docteur Robert qui tomba victime de son dévouement, sur la route de Castel-Bevons en se rendant à cet hôpital improvisé pour y secourir et pour y soigner les mourants.

Le terrible choc de la route de Volx doit avoir aussi son même épilogue glorieux et réparateur.

Certes ce brutal et navrant accident, et comme il en est tant, n'ajoute rien, par sa seule violence, aux mérites de celui qui en fut la victime, mais il en a consacré cependant à nos yeux la bravoure et l'intrépidité, le sang-froid et le mépris du danger. Il vient d'interrompre malheureusement et il vient de briser une de ces carrières qui n'avait pas fini de porter tous ses fruits et de nous fournir ses enseignements, ses leçons, et ses exemples. Il n'est donc pas inutile et encore moins superflu de venir ajouter sur ce simple médaillon antérieur (et qui ne fut qu'une esquisse trop brève et trop hâtive) de venir imprimer quelques retouches et quelques traits nouveaux pour faire revivre et pour animer ce visage qui respirait la bonté autant que la loyauté, où semblait apparaitre et se révéler le sens du devoir et qui se résumait en ce seul mot « servir » et servir son pays, le grand et le petit, et servir tous les siens.

Il faut retirer de l'ombre ce que j'y avais laissé involontairement.

Il faut aussi mettre en relief l'attitude noble et courageuse de Guillaume Buès pendant l'occupation. Il n'hésita pas, lors de l'arrestation des otages du 23 Juillet, en sa qualité de Président de la Croix-Rouge de Sisteron, à protester avec la plus grande énergie contre cette mesure de représailles et à demander au Général Allemand une adoucissement immédiat au sort des prisonniers. Il put ainsi venir les visiter, les réconforter dans les cachots et les casemates de la Citadelle. Il obtint que les malheureux puissent bénéficier d'une promenade quotidienne. Et, en plus de ses paroles d'espoir et d'encouragement et si nécessaires dans ces heures d'incertitude et d'angoisse, il leur fit distribuer d'autres secours en nature : vivres, cigarettes, chocolats et biscuits.

Et alors que la terreur continuait à régner à Sisteron, et dès qu'il apprit le massacre de Bayons, il n'hésita pas non plus et, accompagné d'un groupe d'amis sûrs, il tint à se rendre sur les lieux afin de saluer ceux qui étaient tombés pour la Libération, et Guillaume Buès fut à ce moment, mieux qu'un Résistant, il fut le Français sans peur et sans reproches, le Français des anciennes Chevaleries qui avait foi dans les destinées de sa Patrie pour oser ce qu'il fit dans les dures semaines que que nous avons connues et où il pouvait, lui aussi, paraitre un suspect et encourir les menaces de l'oppresseur.

Et comme l'impression de sa fin tragique et de sa mort foudroyante n'est point encore apaisée ni calmée j'ai tenu à faire revivre une deuxième fois dans le journal, cette figure si marquante de notre pays et de louer comme il convient cet homme de tous les devoirs et de tous les sacrifices, cet homme irremplaçable et qui vient de nous être enlevé par un implacable destin.

« Français sans peur et croyant aussi sans reproches ». Telle était la devise d'un certain preux. M. le Président du Tribunal de Digne, dans son beau discours, nous avait rappelé que cette devise, toujours vraie s'appliquait entièrement à Guillaume Buès. Il manquait quelque chose sur sa tombe. L'emblème des hommes d'honneur, cet emblème y sera gravé avec l'autre croix des combattants aux deux glaives entrelacés. « A celui-là qui fut un grand cœur méritant et qui, comme au combat, sut expirer en brave, il faut qu'après-demain sur ce tombeau, l'on grave la rouge Croix d'honneur et au rouge ruban.

Hippolyte SUQUET.

Vous ferez *aussi* de beaux films en hiver

La fin de l'été ne limite plus vos possibilités. Vous pouvez filmer les paysages d'hiver, et à l'intérieur en lumière artificielle avec votre Caméra Pathé-Webo "A" chargée en film Super XX 32°.

CAMERA PATHÉ WEBO A 9m/m5

à chargeurs, à mécanisme interne, utilisant les films de 15 m., objectif interchangeable Berthiot 1 : 1,9 ou 1 : 3,5, à monture à baïonnette. Peut utiliser le téléobjectif 1 : 3,5 F : 50.

EN VENTE :
Droguerie Paul BERNARD.

SPORTS

Dimanche dernier un match amical s'est déroulé sur le Stade de Beaulieu entre nos bons voisins de Laragne et Sisteron-Vélo.

Match joué très difficilement de part et d'autre par suite d'un lendemain de réveillon. Aussi le jeu fut des plus médiocres. Laragne cependans accusa une légère supériorité et gagna le match par 6 buts à 1.

—)o(—

Demain Dimanche, sur le Stade de Beaulieu, pour le quatrième tour de la Coupe de Provence, Sisteron-Vélo reçoit Saint-Auban qui opère en Promotion d'Honneur.

Espérons que ce n'est pas toujours lendemain de réveillon et que le public assistera à une agréable matinée sportive.

A 13 heures match d'ouverture entre les équipes réserves des deux clubs.

A 15 heures, match de baskett féminin entre Sisteron-Vélo et Saint-Auban.

—)o(—

BASKETT-BALL

L'équipe minime de filles du Collège Mixte de Sisteron vient de remporter le titre de Champion des Basses-Alpes dans sa catégorie en battant, Jeudi, l'équipe de Manosque par 32 à 4. Toutes nos félicitations.

Ce même jour, l'équipe minime de garçons a du s'incliner devant le Centre d'Apprentissage de Manosque sur le score de 8 à 6, malgré une très belle partie des Sisteronnais.

HISTORIQUE des « Touristes des Alpes »

par A. PELLEGRIN

(suite)

A 2 heures du soir, au kiosque, un Concert eut lieu dont voici le programme :

1°) Touristes des Alpes :
Bac-Ninh (all.) Marneffe
2°) Lyre des Alpes :
Le Roi des Mers (all.) Gutner
La Fête au Village Voisin (fant.) Boeldieu
Le Cœur et la Main (fant) Lecoq
Le Château de St-Just (maz) pour hautbois Creste
La Reine de Chypre (fant.) p. fromb. et piston Halévy
Les Trompettes de la Reine (polka) p. 2 piston Buot

Dès son arrivée cette excellente musique, histoire de nous mettre en goût, joua plusieurs morceaux, y compris « La Marseillaise ».

Les morceaux de résistance furent réservés pour le Concert du kiosque. Le programme qui précède, des plus alléchants et des plus riches, avait attiré une foule considérable où l'on remarquait de fort belles toilettes.

Inutile d'ajouter que tous les morceaux éxécutés par la « Lyre des Alpes », dont la réputation n'était plus à faire, furent rendus avec une parfaite précision.

L'élégante mazurka dûe à M. Creste fut très remarquée et l'excellent ami Mignon, avec son hautbois, rendit ce morceau avec toutes les nuances désirables, non pas en amateur, mais en véritable artiste.

A midi, un banquet de 120 couverts réunit dans la Salle du renommé Donzion, la « Lyre des Alpes » et les « Touristes des Alpes ». Le menu offert à nos amis de Digne défila au milieu d'un entrain général. Diverses chansonnettes (comme il était toujours de règle à cette époque) furent chantées, la plupart en chœur au refrain et la joie et la gaîté marchaient en unisson.

Les anciens... de l'époque, félicitèrent les membres de la Lyre des Alpes et les remercièrent d'avoir choisi notre ville comme but d'excursion.

Ainsi que le dit son Président, nous souhaitâmes que cette petite fête de famille ne serait que le prélude de beaucoup d'autres car, à côté de l'harmonie instrumentale il y a celle du cœur.

Les 25 Avril et 2 Mai 1886, les Touristes ont donné un concert chacun de ces jours, à 2 heures du soir, au kiosque, dans deux programmes différents.

Le 17 Mai, nouveau concert, à 2 heures, au kiosque, avec programme suivant :

Vichy (all.) X...
Les Trompettes de la Reine (p. 2 pistons) Buot
Rêve de Printemps (maz.) Dessaux
La Traviata (fant.) Verdi
La Mascotte (quadrille) Audran

6 Juin 1886. — Sur l'initiative de M. Machemeau, le sympathique capitaine de notre garnison, une Société chorale militaire vient de s'organiser sous la direction d'un de nos sympathiques sous-officiers.

Dimanche 12 Juin. — Il n'y a pas de bonne fête sans lendemain, c'est en vertu de cet axiome que les Touristes des Alpes, qui devaient rentrer de Digne Dimanche soir à 8 heures ne sont arrivés à Sisteron que le lendemain Lundi à 8 h. du soir.

La réception qui a été faite à nos musiciens par leurs collègues de la Lyre des Alpes a été splendide et ces deux journées toutes d'harmonie et de fraternité comptent dans les annales de ces deux Sociétés qui se proposent de renouveler souvent ces charmantes agapes.

19 Juin 1886. — Samedi soir, la Fête Patronale s'annonçait par une superbe Retraite aux Flambeaux exécutée par les Touristes, magnifiquement éclairée par les torches portées par les soldats de la garnison que M. le Capitaine Macheneau avait gracieusement mis à la disposition de la commission. Partout sur son passage, la retraite, suivie d'une foule énorme, voyait s'allumer des feux de bengale de toutes couleurs. Inutile de dire que, comme toujours après la retraite, nos gentils pioupious n'ont pas été oubliés.

Le concert des Touristes a eu lieu à 5 heures du soir, au kiosque, dont voici le programme :

Granville (all.) Pelotier
Marche du Tanhauser Wagner
La Violette (maz.) X...
La Mascotte (fant.) Audran
La Marseillaise R. de l'Isle

(à suivre)

La Direction des Variétés-Dancing organise un

GRAND BAL DES ROIS

le Dimanche 8 Janvier 1950 à 21 heures.

A cette occasion un LOUIS D'OR authentique sera placé dans un des gâteaux.

Le tirage des Rois aura lieu à minuit.

Cette grande soirée sera animée par « RIPP et ses Boys » dans sa nouvelle formation.

Marius JOUVEAU et la Haute-Provence

Le félibrige est en deuil. Marius Jouveau vient de s'éteindre dans sa calme maison du boulevard Notre-Dame à Aix.

Poète, orateur, journaliste, éditeur cet universitaire qui était un sage, fut « Capoulié du Félibrige » pendant 20 ans ; à ce titre il était, en France et à l'étranger, considéré comme le représentant de la pensée et de la tradition mistralienne.

Ce que l'on sait moins, c'est la part que tint la Haute Provence dans sa jeunesse. Il en égrenait les souvenirs de sa voie chaude tout en caressant sa barbe soyeuse dont le Majoral Spariat me disait : « es un drapèu ».

Marius Jouveau débuta dans l'université comme Maitre-Répétiteur au collège de Manosque ; un collège bucolique : le principal élevait des moutons et conduisait son troupeau aux foires ; les locaux n'étaient pas surpeuplés et notre répétiteur, de son côté, élevait des tourterelles dans une chambre contiguë à la sienne. Précurseur des méthodes nouvelles il avait formé parmi les internes un groupe de mandolinistes qui répétait, le soir, dans la loge du concierge, cordonnier à ses moments perdus.

Pour lire ou pour rêver, il affectionnait ce coin de la Rochette d'où par dessus les oliviers qui ondoient au soleil, le regard plonge, par delà les toits de la ville, jusqu'à la vallée de la Durance que borne le plateau de Valensole.

Quand il ne polissait pas ses premiers vers provençaux, il aiguisait sa plume malicieuse à des portraits manosquins que, dans les journaux locaux il signait « le diable bleu ».

Marius Jouveau eut de l'avancement ; il fut nommé au Lycée de Digne ; il logeait à l'Hôtel du grand Paris, tenu alors par M. Magnan.

Ses loisirs, il les occupait en longues promenades à travers le terroir dignois, des olivettes d'en ajonc aux chênes de Caramentrant, du vallon de Mouirouès aux sentiers de Saint-Prancrace. Mais il gardait un souvenir plus vif de ses « escourregudo» aux flancs du Cousson d'où la vue est si belle sur la vallée de la Bléone.

Puis ce fut 1914 et la grande guerre ; le sergent Jouveau « per apara lou noum de Françoi » quitte le soleil provençal pour la boue des tranchées ; avec quelques félibres il fonda «l'escolo dou boumbardamen». Ils publiaient «l'Eco dou bousquetoun» dont la rotative était une pierre humide et les bureaux une charrette abandonnée, mais qui fit tant pour maintenir le moral des méridionaux perdus dans l'«Ubac luen».

Les longues années de labeur inlassable au service de la cause provençale n'avaient pas terni la fraîcheur des souvenirs de jeunesse et Marius Jouveau sut prouver son attachement au pays gavot chaque fois qu'il en eut l'occasion.

En Septembre 1934, il accepta, avec Suzanne Imbert, alors Reine du Félibrige, de venir à Digne présider les fêtes de la maintenance de Provence ; sous la plaque qui marque la demeure du Docteur Honnorat, monté sur un banc pour dominer la foule, il nous régala d'un discours plein de finesse ; il revint en 1941 ; il revint enfin en 1946, comme «reire Capoulié » assister son successeur Frédéric Mistral neveu, qui faisait à notre chef-lieu l'honneur de lui apporter « La Coupo Santo ».

Et lorsque, déjà malade, nous allions le visiter, il ne manquait jamais de nous demander, sur un ton d'affection : « E aqueli Gavot, que devenon ? »

Marius Jouveau est mort à la tâche, œuvrant jusqu'au dernier souffle ; il dirigeait, avec son fils, le journal « Fe » ; le numéro qui annonce son décès est encore riche de ses articles.

Le « Reire Capoulié » repose auprès de ses ancêtres, auprès de son père déjà majoral du Félibrige, dont il savait vanter avec tant d'émotion « La Tafatarello ».

Sur cette tombe ensoleillée, les mistraliens de la Haute Provence déposent le bouquet de leur souvenir ému et reconnaissant, unissant au feuillage d'argent des derniers oliviers, l'humble et rustique lavande dont le parfum ne passe pas.

Paul PONS.

© VILLE DE SISTERON

CHRONIQUE LOCALE

VARIETES-DANCING. — Le vent est aux amusements. Qui s'en plaindra ? Pas les jeunes, sûrement.

Après les bals de Noël et du Jour de l'An, voici venir le Bal des Rois organisé par le sympathique M. Chaffoie, directeur des Variétés. Ce bal a lieu demain soir à 21 heures aux sons de l'entrainant orchestre « Ripp et ses boys » dans sa nouvelle formation.

Ce Bal des Rois aura cette année un caractère particulier puisque des gâteaux seront offerts aux danseurs et danseuses à l'heure de minuit et dans lesquels un louis d'or authentique sera mis en remplacement de la « fève ». L'heureux gagnant qui tout en dégustant un morceau de gâteau trouvera le louis d'or, dont la valeur aujourd'hui est une petite fortune, pourra dire qu'en assistant à ce bal il n'aura pas perdu sa soirée. A qui le Louis d'Or ?...

GENEROSITES. — M. Julien, négociant en chaussures, a fait don à la Caisse des Pompiers de notre ville de la somme de 1.000 francs pour l'aide qu'ils ont apporté à l'extinction d'un commencement d'incendie qui s'est déclaré dans sa cuisine.

Signalons aussi le don de 500 frs que M. Maffren, pâtissier en notre ville, a fait à ces soldats du feu.

Les Pompiers adressent leurs remerciements à ces généreux donateurs pour ce geste de solidarité.

Egalement M. Saury, père, nous a adressé de Carcassonne la somme de 100 francs pour l'Arbre de Noël. Merci pour les enfants.

JOUR DE L'AN. — La jeunesse Sisteronnaise a brillamment fêté la nouvelle année ; des bals donnés un peu partout, notamment aux Variétés Dancing, des réveillons organisés en différents endroits leur a permis de saluer l'aube de l'année 1950.

A cette occasion, les souhaits ont été échangés dont la sincérité n'est pas douteuse, quant à leur réalisation ?...

Un temps splendide contribuait aux visites nombreuses qui se sont pratiquées en famille et entre amis, aussi est-ce dans la joie que tout le monde a salué la venue de la nouvelle année qui apportera, espérons-le, plus de contentement que l'année défunte qui ne nous donna que des déceptions.

TOURING-HOTEL. — Demain Dimanche, en matinée, dans les salons du Touring-Hôtel, Bal.

FAUBOURG LA BAUME. — Dimanche 8 Janvier, notre sympathique Président du Comité des Fêtes, M. Michel, organise un Grand Concours de Boules à Pétanque à la mêlée, par équipes de trois joueurs, avec 1.000 francs de prix plus les mises fixées à 50 francs par joueur. Le concours sera dirigé par des membres de « La Boule Sisteronnaise ».

Lancement du but à 13 heures 30.

En cas de mauvais temps, le concours sera renvoyé au Dimanche suivant, même heure.

Car FORCALQUIER-SISTERON. Ce service fonctionnera tous les Dimanches, à partir du 8 Janvier, avec correspondance avec le car Avignon-Digne à Forcalquier.

Départ de Sisteron à 14 heures 30.

Correspondance à Forcalquier avec les cars d'Avignon et Marseille et vice-versa.

DEMOGRAPHIE année 1949. — 106 naissances ; 7 reconnaissances ; 2 adoptions ; 24 mariages ; 2 divorces ; 56 décès ; 2 morts-nés ; 4 transcriptions de décès.

TOURISTES DES ALPES. — Avant-hier jeudi a eu lieu la première réunion des Fanfaristes et les Tambours seront convoqués pour un jour de la semaine prochaine.

Vendredi a eu lieu la reprise des Cours de Solfège pour les groupes A B et juniors, ainsi qu'une répétition de l'harmonie, suivie de la réunion de la commission des « Touristes des Alpes ».

Il est demandé à tous les Sociétaires et Elèves de ne pas manquer à ces premières réunions au cours desquelles seront prises d'importantes décisions et d'être exacts aux cours et répétitions.

Cette année du Centenaire s'annonce féconde en sorties et manifestations diverses. La Société compte sur le meilleur de tous ses membres pour mener à bien un programme très chargé dont il est indispensable d'aborder dès maintenant l'élaboration et l'étude.

Voici le tableau des cours et répétitions :

Mardi : Cours de Solfège : à 18 h. groupe juniors, à 18 h. 30 groupe B, à 19 h. 15 groupe A ; Harmonie à 21 h. Répétition de détails.

Mercredi : Fanfare, à 20 h. 30, Ecole des Clairons.

Jeudi : Fanfare, à 20 h. 30, Ecole des Trompettes et Trompes.

Vendredi : Cours de Solfège : à 18 h. groupe juniors ; à 18 h. 30 groupe B ; à 19 h. 15 groupe A ; Harmonie, à 21 h., Répétition Générale.

NECROLOGIE. — Nous avons appris avec peine le décès de M. Léon Duchêne, propriétaire de la campagne de Mételine.

M. Duchêne était âgé de 80 ans il était l'oncle de Mme et M. Aimé Richaud, minotier à Sisteron.

Les obsèques ont eu lieu à Sisteron hier Vendredi à 10 heures, avec le concours d'une nombreuse assistance.

Nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

OBSEQUES. — Samedi dernier, veille du Jour de l'An, une nombreuse assistance accompagnait à sa dernière demeure un de nos compatriotes appartenant à une vieille famille sisteronnaise, M. Raoul Moutte négociant en fruits à Marseille, décédé à l'âge de 46 ans.

M. Raoul Moutte était le troisième fils de M. et Mme Augustin Moutte décédés depuis quelques années, qui comprenait une famille de cinq enfants dont quatre sont aujourd'hui disparus, jeunes encore.

A Mlle Jeanne Moutte, sa sœur, nous adressons nos sincères condoléances.

ARBRE DE NOEL. — Un bel arbre de Noël, dressé à l'Ecole Maternelle de notre ville, réunissait dans ses branches vertes de nombreux jouets et d'excellentes friandises ; tout un petit monde se pressait autour de cet arbre dont les garnitures provenaient des souscriptions publiques.

A l'heure dite la distribution fut faite à la joie de tous et nos bambins s'en retournèrent chez eux heureux comme des rois, avec leur petit cadeau.

DON. — En souvenir du dixième anniversaire du décès de sa sœur, Mlle Noble, institutrice honoraire, a fait don de la somme de 1.000 francs à répartir comme suit : 250 francs pour le Foyer des Vieux ; 250 frs pour les Vieillards de l'Hôpital-Hospice ; 250 francs pour la Croix-Rouge et 250 francs pour le Sou des Ecoles Laïques.

Nos sincères remerciements.

AVIS A NOS ABONNES. — Les abonnés à « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Janvier, sont priés de le renouveler s'ils ne veulent pas subir de l'interruption dans la réception du journal.

Ils peuvent verser le montant de leur abonnement à notre Compte Postal 156-36 Marseille.

Il est rappelé également à nos abonnés que tout changement d'adresse doit être accompagné de la somme de 10 francs.

FEDERATION NATIONALE DES CHEMINOTS RETRAITES. — Section de Sisteron. — Tous les cheminots retraités de la section de Sisteron sont instamment priés d'assister à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra Dimanche 8 Janvier, à 14 heures 30, à la Mairie.

Ordre du jour : Cotisations 1950, renouvellement du bureau, questions diverses.

Présence de tous indispensable.

Le présent avis tient lieu de convocation.

AVIS. — Le Comité des Fêtes de la Ville de Digne porte à la connaissance des vendeurs et détenteurs de billets de la Tombola, que le tirage qui devait avoir lieu le 31 Décembre 1949, est renvoyé irrévocablement au Mardi-Gras 21 Février 1950.

L'unique raison de ce renvoi est dûe à l'impossibilité dans laquelle s'est trouvé le Comité de trouver le matériel et la salle indispensables au tirage.

Quelques billets restent encore à la vente. Demandez-les à vos vendeurs habituels ou au Trésorier du Comité, M. Ferrero, bijouterie, boulevard Gassendi, Digne.

ACHETERAI

Sinistre de 1 million.

Faire offre au Bureau du Journal.

VARIETES-CINEMA

Programme de cette semaine
Actualités Documentaire
et un grand film
UNE ETRANGE AVENTURIERE

CASINO-CINEMA

Programme de cette semaine
Actualités — Documentaire
et un grand film
SUZANNE ET SES ENFANTS

La Société HENRI MARTEL et Cie, Maison fondée en 1883, 72-74, rue de la Loubière à MARSEILLE, « Salaisons, Conserves, Olives et Fournitures Générales », recherche pour visiter sa vieille clientèle de gros, demi-gros et bon détail dans les Hautes et Basses-Alpes, un Agent Commercial bon vendeur, actif. Ecrire avec références.

ETAT-CIVIL

du 30 Déc. 1949 au 6 Janvier 1950

Naissances : René Albert Louis Raymond, Avenue de la Libération. — Joëlle Adrienne Touche, Avenue de la Libération. — Jean-Paul André Cesarini, Avenue de la Libération.

Décès : Miguel Bellenguer, 50 ans Avenue de la Libération. — Léon Gustave Duchêne, 79 ans, quartier de Mételine. — Charles Augustin Estellon, 86 ans, Avenue de la Libération.

Moulins de la Cazette

S.A.R.L. Capital 4.000.000 de francs
SISTERON

Suivant acte sous seing privé du vingt sept Décembre mil neuf cent quarante neuf, enregistré à SISTERON le vingt sept Décembre mil neuf cent quarante neuf, folio 16, case 86, le Capital de la Société à Responsabilité Limitée « MOULINS DE LA CAZETTE » dont le siège est à SISTERON, a été porté de un million à quatre millions de francs par apport d'une somme de trois millions de francs fournie en espèces.

Deux originaux dudit acte ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de DIGNE le trois Janvier mil neuf cent cinquante.

Pour extrait et insertion
Les Gérants :
Henri SAUVAIRE-JOURDAN
Aimé RICHAUD.

FORD toujours Très FORD

Automobilistes...

Méditez, l'heure H est arrivée, vous pouvez avoir IMMEDIATEMENT
votre VEDETTE couleur à votre choix
votre CAMIONNETTE 600 kg Boulangère 13 CV
votre CHASSIS nu 600 kg 13 CV
votre CAMION essence 3 t. 5 rapide ; 5 t. super rapide...
enfin le DIESEL 5 tonnes, vedette des camions.

MOTOCULTURE

PETIT TRACTEUR essence 17 CV
FORSON-MAJOR 28 CV essence-pétrole
Ces TRACTEURS ont tout le matériel agricole adaptable.
Livraison de suite.

CONSULTEZ-NOUS

GARAGE MODERNE, Francis Jourdan, Av. de la Libération

A LA MARBRERIE DE LA CITADELLE

Tout ce qui concerne l'Art Funéraire et le Bâtiment

Monuments Funéraires
Plaques et Livres
Devantures de Magasins
Escaliers, Cheminées
Dessus de Meubles, etc....

POMPES FUNÈBRES
Couronnes Céramiques
Fleurs Artificielles
Vases et Jardinières
en tous genres

PERRONE MAGASIN : 59, Rue Droite
ATELIER : au Collet
SISTERON

MENAGERES ET CONNAISSEURS
exigez et dégustez l'excellent
Café "NOVA"
Cafés « NOVA » marque de choix
En vente
dans toutes les bonnes épiceries
Vente en gros
Société Commerciale d'Alimentation.

indispensable à toute femme
soucieuse de son intérieur
LE BALAI
O-Cedar
recueille et retient la poussière.
Propreté impeccable obtenue avec le minimum d'effort.
EN VENTE :
Droguerie Paul BERNARD.

MONUMENTS FUNERAIRES
Escaliers — Eviers — Carrelages
Plaques et Livres en marbre
Gravure
Marbrerie R. CAFFIN
Rue des Combes — SISTERON
Devis gratuit sur demande.

Vêtements **PHILIP**
Rue Droite — SISTERON
Maison vendant le meilleur marché de la Région.
Pour la saison d'hiver
CANADIENNES imperméables doublées mouton à 7.990 frs
IMPERMEABLES hommes et dames
PARDESSUS
coloris mode droits et croisés
COSTUMES habillés tissu peigné à des prix très avantageux
Culottes Enfants
Tabliers Ecoliers
Norvégiennes Ski
et un grand choix de
VESTES et CULOTTES de Chasse
Chemiserie — Cravates
CONSULTEZ-NOUS...
un renseignement ne coûte rien.

Dépannage T. S. F.
Technique Moderne
Dépannage Matériel Electrique
L'Eclairage de l'Avenir
Tubes au Néon
Eclairage au Néon
Enseignes au Néon
Adressez-vous chez
Marcel DORTAN
56, Rue Droite — SISTERON

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Ne prenez pas de risques, achetez un
PHILIPS
chez : Marceau SCALA
T. S. F.
Rue de Provence — SISTERON

Mme Couton
informe le public qu'elle se tient à sa disposition pour...
TEINTURERIE DEGRAISSAGE
STOPPAGE
BRODERIE
S'adresser :
53, Rue Droite — SISTERON

AVANT D'ACHETER
UN POSTE DE T. S. F.
voyez chez
C. FIASTRE
22, Rue Saunerie
Modèles à partir de 8.500 francs
et notre nouveau
MODELE HAUT LUXE
6 nouvelles lampes Rimlvek
à 15.895 francs
Agence
RADIOLA — AMPLIX — RALLY
— Vente Comptant et Crédit —
AGENCE « FRIGIDAIRE »

ATELIER DE MENUISERIE ET EBENISTERIE
REYNAUD & BURLE
Rue de La Coste, SISTERON
SERVICE
des Pompes Funèbres
CERCUEILS tous bois
— Prix Modérés —

HYPERTENDUS
ATTENTION A LA TENSION
Les
Sérums Végétaux
FERRAND
N° 1 et N° 2
font rapidement baisser la tension
Résultats rapides
et facilement contrôlables
CABINET DE RADIESTHESIE
Brochure sur simple demande
Laboratoire des Produits St-Roch
Dr A. FERRAND
LE POET (Hautes-Alpes)

AU SOUVENIR
59, Rue Droite
Téléphone 93
POMPES FUNÈBRES
CERCUEILS (article soigné) Grand Choix de COURONNES
PLAQUES et MAUSOLEES
TRAVAIL SOIGNE PRIX IMBATTABLES

© VILLE DE SISTERON